

## **Motion votée par le CE de l'INSA, le 15 Mars 2012**

*(15 voix pour, 8 abstentions, 0 voix contre)*

Le projet d>IDEX toulousain a été sélectionné le 5 février 2012 au niveau national.

Ce projet prévoit, à l'horizon 2018, la fusion des universités et des écoles d'ingénieurs du site toulousain en un grand établissement, appelé l'Université de Toulouse, et affiche comme objectif majeur de figurer au top 100 des classements mondiaux.

Pour atteindre cet objectif, des réformes de fond sont prévues, notamment :

- Une gouvernance centralisée forte, avec une représentation très restreinte des personnels et des étudiants, qui priverait les établissements, en particulier l'INSA, d'une grande partie de leur autonomie.
- La création d'un périmètre d'excellence, appelé UT\*, auquel seront consacrées la majeure partie des financements de l>IDEX et une part significative des ressources propres.
- La création d'un nombre important de postes de chercheurs en CDD (chaires, « tenure tracks »).
- Des économies d'échelle qui pourraient avoir des conséquences importantes sur le fonctionnement de l'enseignement, de la recherche et des services.

Ce projet porte une vision particulière de l'excellence. Il affiche un objectif extrêmement réducteur par rapport à l'ensemble de nos missions.

Le projet nous semble avoir été élaboré dans l'urgence, par un nombre relativement réduit de personnes. Il n'a pas été soumis en l'état aux conseils des différents établissements, or il propose une transformation radicale de l'enseignement supérieur (enseignement et recherche) sur le site toulousain, qui ne peut se faire sans l'adhésion du plus grand nombre.

En l'état, ce projet ne nous semble pas acceptable. La signature d'une convention avec le Ministère, prévue le 15 Avril, est prématurée. En conséquence, nous demandons un moratoire à cette signature afin que la nécessaire consultation de tous les personnels puisse avoir lieu et qu'un certain climat de confiance puisse être rétabli.

Motion transmise

au Conseil Scientifique de l'INSA  
au Conseil d'Administration de l'INSA  
au Conseil d'Administration du PRES  
au président du PRES

Copie à Hebdo INSA et à Contact (pour diffusion de l'information)